

Objet **[INTERNET] Enquête publique environnementale  
Ugi'Ring La Léchère**



De [REDACTED]  
À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>  
Date 20/03/2024 11:54

Madame et monsieur les commissaires enquêteurs,

Permettez-moi de vous faire part de mes réserves après lecture du dossier présenté par la société Ugi'Ring.

Je ne remets pas en question la légitimité historique d'un projet industriel sur le site de la Lechère. Je n'ai pas les compétences pour juger de son intérêt économique à long terme, mais je soutiens à priori un projet permettant le reclassement des anciens salariés de Ferropem et le maintien d'emplois dans la vallée. Je ne suis également pas apte à me prononcer sur son intérêt écologique à long terme (diminution d'extractions minières au profit du recyclage de déchets VS transport routier des déchets et produits entre les sites, consommation énergétique et de ressources hydrologiques).

Mon opposition résulte du risque environnemental et sanitaire élevé associé à ce projet. Si les études fournies par le maître d'œuvre montrent bien que l'activité de son prédécesseur FERROPEM n'a pas eu d'impact notable sur la santé et l'environnement, rien ne permet de prédire qu'il en sera de même avec cette nouvelle activité industrielle (la nature et les risques associés sont différents). Les mesures préconisées par l'exploitant (qui se limitent d'ailleurs pour la plupart au respect de la législation actuelle) ne constituent en rien une garantie de prévenir une atteinte importante et durable à l'environnement en cas d'incident ou d'accident industriel (qui constitue la raison du classement SEVESO seuil haut du projet).

La lutte pour le maintien de l'activité de FERROPEM avait tout mon soutien, mais le projet actuel comporte selon moi trop de risques pouvant impacter durablement les autres activités économiques de notre territoire (agriculture, tourisme, thermalisme).

La proposition d'Ugi'ring est sans doute un bon projet industriel mais le choix d'une zone sismique, sujette aux risques d'éboulements, de glissements de terrains, à proximité immédiate de l'Isère ne me semble pas pertinent.

En conclusion, d'aucuns affirmeront que le risque d'accident industriel est faible (ce que je ne conteste aucunement) mais les conséquences en seraient graves et durables, en raison même du choix du site. Hors, « gouverner, c'est prévoir ».

Respectueusement vôtre,

[REDACTED]